



Réaménagement de la place Jean Jaurès : quand l'urbanisation devient une calamité !

Ce projet phare de la municipalité est au cœur de toutes les conversations. Que l'on soit pour ou contre, le réaménagement du centre bourg ne laisse aucun « Cabilat » indifférent. L'anthropisation ne cesse de progresser dans l'histoire humaine. La biodiversité en est profondément impactée à chaque fois. Tous les aménagements de la place Jean Jaurès au cours des dernières décennies en sont la parfaite illustration.

Les plus anciens se souviennent des magnifiques chênes qui ornaient le centre du bourg. À cette époque on s'arrêtait volontiers pour discuter au pied du kiosque. Il faut dire qu'internet et les réseaux sociaux n'existaient pas. La vie semblait plus simple, on ne parlait pas encore de dérèglement climatique. Nos anciens n'étaient pas des « écologistes » mais ils connaissaient la valeur de la terre, ils préservaient la nature car ils savaient par instinct que sans elle ils n'auraient pas de futur.

Arrêtons cet instant nostalgie et regardons vers le futur. Le réaménagement de la place Jean Jaurès va bouleverser le quotidien de tous les habitants. Beaucoup s'en inquiètent, ils ont été nombreux à soutenir notre pétition. Il ne faut pas vivre dans le passé, nous sommes tous d'accord sur ce point. Si nous ne pouvons pas nier la qualité du projet proposé nous estimons qu'il va à l'encontre des objectifs environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui. La place serait grandement minéralisée. C'était d'ailleurs une des demandes du maître d'ouvrage et nous le citons : « Concevoir un aménagement avec peu d'entretien, plutôt urbain et minéral, quitte à abattre les arbres si besoin ».

Les épisodes caniculaires vont se succéder, ce réaménagement va créer un îlot de chaleur alors qu'il devient indispensable d'augmenter les espaces végétalisés au cœur de nos villes.

Monsieur le Maire s'engage à préserver le patrimoine arboré de la place nous ne demandons qu'à le croire. Nous lui avons écrit à plusieurs reprises afin de clarifier ce point. Nous regrettons qu'il n'ait pas souhaité donner suite à nos courriers.

Le kiosque construit en 1930 sera l'autre grande victime de ce réaménagement. Monsieur le Maire dit vouloir le restaurer et le mettre en valeur. Il ne doit pas avoir la même notion que nous de l'expression « mettre en valeur ». Comment peut-il tenir de tels propos alors que notre vieux kiosque auquel toutes les Borderaises et tous les Borderaises sont attachés sera amputé de son socle et déplacé à l'arrière de la mairie. Il ne sera plus qu'une simple gloriette alors qu'il est l'âme de Bordères, le dernier vestige de son histoire.

Les aménagements dans nos villages et nos villes doivent être concertés, justifiés et non imposés comme celui-ci. Dans notre pétition nous demandons à Monsieur le Maire de revoir intégralement son projet en associant à la réflexion l'ensemble des Borderaises et des commerçants qui seront grandement impactés par ce réaménagement. Espérons qu'il saura être à l'écoute de ses administrés. Nous ne demandons pas la lune nous voulons juste préserver la biodiversité de la place, garder nos commerces de proximité, continuer à faire la fête au mois d'août auprès de notre kiosque. Est-ce trop demandé que Bordères garde son authenticité de village ? Arrêtons de tout bétonner et d'urbaniser à tout va !

La Présidente de l'ADRISE.

Association de Défense des Riverains des Stations d'Épuration, installation de traitement de déchets,  
de valorisation énergétique et/ou de méthanisation  
ainsi que des ZAC et ZI et de la biodiversité

3, impasse de la fontaine, 65320 Bordères sur l'Échez  
Tel : 06 77 85 22 94

@ : [association.adrise@gmail.com](mailto:association.adrise@gmail.com) –  <https://www.facebook.com/asso.adrise/> - Site web : <https://sites.google.com/site/associationadrise>  
N° de Siret : 914 178 603 00017 N° RNA 653002916